

*Footballeur
freestyle.* p. 4

*Ecopâturage
à Bouvent.*
p. 7

*La mue d'Alsace-
Lorraine.*
p. 13

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°248 . MAI-JUIN 2017

Grand format **P. 8**

TERRE DE CHEVAL

bourgenbresse.fr



CARNIVAL DES CENTRES DE LOISIRS

SERGE BUATHIER



POMPONS MANIA !

SERGE BUATHIER



SUFFRAGETTES WEEK #3

SERGE BUATHIER

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Kévin, footballeur freestyle.
- 5 Khosraw Mani, journaliste en exil.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Réaménagement du boulevard Leclerc.

GRAND FORMAT.

- 8 Bourg, terre de cheval.

PETITS FORMATS.

- 13 Rénovation de l’avenue Alsace-Lorraine.
- 15 Cap sur Bouvent !

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 La saga du kiosque des Quinconces.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.
- Infos-service.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

SERGE BUATHIER



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE

CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PROMESSES TENUES

Trois années se sont écoulées depuis les élections municipales de 2014. C’est l’occasion de regarder ce qui a été accompli avant de poursuivre la route. J’avais fixé plusieurs priorités en début de mandat : elles ont été honorées.

Conserver une situation financière saine est la base d’une action durable.

Afin de compenser les baisses de dotations de l’État, nous avons mis en place dès 2015 un plan d’économies pour réduire les dépenses : la masse salariale, avec le non-remplacement de 50 départs en retraite sur 3 ans ; les dépenses courantes, avec la fermeture d’équipements qui n’étaient plus essentiels (camping municipal, centre de vacances de la Réchardy) ; les subventions aux associations (-5 % en 2016). Par ailleurs, la mutualisation avec la Communauté d’agglomération a été intensifiée. Les contribuables ont été sollicités en 2015 et 2016 : les efforts ont permis de ne pas augmenter le taux d’imposition en 2017 et je ferai tout pour qu’il en aille ainsi à l’avenir.

Engager la mutation du cœur de ville avec de nouveaux contours allant du Champ de Foire à la Gare. Le projet du Carré Amiot en est une composante majeure et est aujourd’hui parfaitement lancé. Après la réhabilitation de l’Éden et l’ouverture du parc de la Madeleine, cette reconquête se fera également avec la rénovation en 2018 de l’avenue Alsace-Lorraine, trait d’union entre le haut et le bas de la ville.

Bâtir une ville où il fait bon vivre dans chaque quartier. Après l’achèvement de la réhabilitation du quartier de la Reyssouze, nous engagerons celle du Pont-des-Chèvres cette année. Par ailleurs, dans le cadre de notre programmation annuelle, nous investissons chaque année 1,5 M€ pour améliorer nos routes et nos trottoirs. Les équipements publics de proximité ne sont pas oubliés : centre de loisirs du Déborah, restaurant scolaire des Dîmes, rénovation thermique des écoles. Enfin, j’ai toujours placé comme priorités la tranquillité et la sécurité publiques. Cela s’est traduit en particulier par l’extension du système de vidéoprotection, l’autorisation du port d’armes en journée pour les agents de la police municipale ou encore les actions – en partenariat étroit avec la police nationale – notamment sur la rue de la République.

Dans les trois années à venir, ce travail au service de tous se poursuivra et je souhaite que nous continuions de mener les projets avec vous, en confiance, dans des espaces de concertation à la carte : les réunions publiques, les consultations électroniques, les réunions de quartier et les conseils citoyens.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Fotolia. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.



« Le freestyle m'a permis de voyager là où je n'aurai jamais imaginé aller. »

Kévin ou Kesh FOOTBALLEUR FREESTYLE.

Kévin est né ballon au pied, ou presque. Depuis 2015, il jongle avec la balle version freestyle. Chapeau l'artiste !

Bio Express'

2010 Chausse les crampons au club de La Vallière

2015 Se lance dans le freestyle

2016 Décroche son DUT GEA (Gestion des entreprises et administrations), participe à des shows lors de l'Euro de football et en Nouvelle-Calédonie

Même si vous n'aimez pas le foot, prenez le temps de regarder sur Youtube ce que fait Kévin avec un ballon. C'est magique !

Sous les yeux des caméras et les flashes des smartphones, le ballon entame son trajet aérien doucement bercé par les pieds du freestyler. C'est une lune qui se détache dans le ciel, collée à son doigt. Soudain, le ballon se fait soleil, fait une circonvolution avant de replonger dans un entrelacement de jambes croisées et décroisées. « Je m'inspire des uns et des autres pour créer mon propre univers et de nouvelles figures », avoue Kévin qui s'entraîne deux à trois heures par jour. Avant d'enchanter les youtubeurs, cet étudiant en 3^e année de comptabilité-finance à l'université Lyon III Jean-Moulin, campus de Bourg, a joué pendant sept ans, au club de La Vallière : « Durant les matchs, j'aimais réaliser de belles figures techniques. »

Voilà trois ans, en surfant sur Internet,

Kévin découvre des vidéos de freestyle. Séduit, il marche dans le sillage de son idole Séan Garnier, champion du monde de freestyle. Depuis Kévin, dit Kesh, et son ballon sont inséparables. « Dès que j'ai un moment, je dribble en public et le week-end, je pars en exhibition à travers l'Hexagone. » En équilibre sur une jambe ou la tête à l'envers, Kesh redouble d'imagination pour satisfaire une assistance admirative.

Fort de ce succès, il est recruté pour faire des shows durant l'Euro de football 2016 dans les stades de Lyon, de St-Étienne, de Marseille et de Paris : « l'occasion de nouer des liens avec les meilleurs freestylers français. » Dans la foulée, Kesh s'est envolé pour la Nouvelle-Calédonie où il a assuré une quarantaine de spectacles. À son retour, il a ouvert sa chaîne Youtube et le succès est au rendez-vous. Le début d'une carrière ?

► Kesh freestyle (Youtube)

Bonus vidéo,
sur le footballeur
freestyle Kévin

+ sur www.bourgenbresse.fr



ANNE- ISABELLE GINISTI ET VALÉRIE GONON

**LIBÉRER
LA PAROLE**

Un enfant multicolore raconte ses mésaventures avec des animaux fantastiques. En vérité, cet enfant ne va pas bien et cache un lourd secret. Il hésite pourtant à attraper la main tendue qui pourrait l'aider... C'est l'histoire du conte *Le Secret de l'enfant Phénix* que Valérie Gonon (auteur) et Anne-Isabelle Ginisti (illustratrice) viennent de publier aux éditions Gogi. Commandé par l'Association d'aide aux victimes et médiation dans l'Ain (Avena), ce livre destiné aux enfants aborde le thème de la maltraitance. C'est le troisième ouvrage pour la jeunesse né de la collaboration des deux artistes. Avec cette histoire qui brise le tabou de l'enfance maltraitée, elles ont reçu le Prix de l'Institut d'aide aux victimes et médiation. « Ce n'est pas un livre thérapeutique mais c'est un ouvrage qui peut aider à dire les choses, contribuer à la prévention et permettre à tous de ne pas passer à côté d'une maltraitance. »

► *Le Secret de l'enfant Phénix*, éditions Gogi.



KHOSRAW MANI

**JOURNALISTE
EN EXIL**

Jusqu'en juin, Khosraw Mani, journaliste et romancier afghan est en résidence à Radio B.

Cette expérience est menée en lien avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Maison des journalistes à Paris qui accueille les professionnels des médias en exil. Menacé de mort par les talibans pour ses reportages d'investigation, Khosraw Mani a dû fuir l'Afghanistan. Depuis son arrivée en France, ce diplômé en sciences politiques et juridiques de l'université de Kaboul, travaille sur un roman qui parlera de l'histoire tourmentée de son pays. « Face aux menaces, j'ai pensé quitter le journalisme, mais je me suis dit que c'était ma responsabilité de continuer. Je vais profiter de cette résidence pour parler de la culture menacée de mon pays. » Khosraw réalisera des reportages et présentera des chroniques sur les ondes de Radio B. Il ira aussi à la rencontre des Burgiens pour leur parler de la liberté d'expression et de la dangerosité du métier de journaliste en Afghanistan.

► **À écouter sur le 90 FM ou en podcast sur www.radio-b.fr**



JACQUES BÉTHOUX ET JEAN-DANIEL BOUTIN

TRANSMISSION

Le mot : mécanographie

Dans son nouveau local, 47, boulevard Victor Hugo, le musée de la mécanographie prend ses aises. Son fondateur, Jacques Béthoux, mécanicien-mécanographe dès l'âge de 15 ans, collectionne et répare des machines à écrire, à calculer ou comptables, ancêtres de l'ordinateur. Dernière acquisition : une machine à écrire en braille ! Aujourd'hui, Jacques Béthoux transmet ses connaissances à Jean-Daniel Boutin, un élève du collège du Revermont de 12 ans, fasciné par ces vieilles mécaniques et féru d'informatique. « Sur les premières machines à calculer, on tourne la manivelle pour chaque opération, c'est magique. Les mêmes algorithmes ont conduit au langage informatique ! », explique le jeune apprenti qui passe au musée chaque mercredi. « J'aime beaucoup la Valentine rouge, une machine à écrire de 1969 très compacte. Elle est exposée au MOMA de New York. »

DÉCOUVREZ LE PARC DE LA CHARITÉ

Désormais accessible depuis la rue de la Chambrière et traversé par une allée rejoignant la rue du 23^e RI, le parc de la Charité ouvrira courant mai au public. Ce havre de verdure de 0,8 hectare, riche de près de soixante-dix arbres, accueillera un verger d'une vingtaine d'arbres fruitiers. Le 1^{er} juin à 18 h, participez à l'inauguration de ce nouveau parc de centre-ville !



SERGE BUATHIER

RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD LECLERC

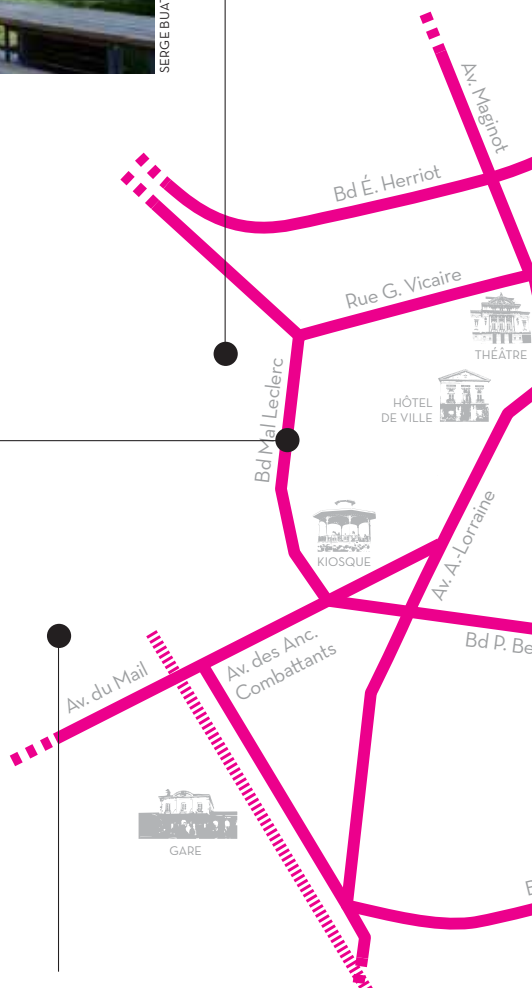
Du 24 avril à fin août, travaux de réseaux et de voirie se succéderont boulevard Leclerc. Les aménagements iront de la sortie de la trémie du Mail au faubourg de Mâcon. Une voie dédiée aux bus sera créée. Elle débutera avenue de la Victoire,



SERGE BUATHIER

descendra à contresens le boulevard Leclerc et fera la jonction avec la voie bus aménagée rue Gabriel Vicaire. Deux paires d'arrêts de bus seront implantées, au droit de l'avenue Louis Jourdan et au carrefour Vicaire/faubourg de Mâcon.

Des pistes cyclables seront aménagées, sur les trottoirs en sens montant, les vélos utiliseront la voie de bus en sens descendant. Les trottoirs seront refaits, un cheminement créé le long de la contre-allée du Champ de Mars et un feu piétons sera installé pour faciliter la traversée entre Aubry et le parc de la Visitation. Côté stationnement, les deux contre-allées le long du Champ de Mars et de la prévention routière seront réorganisées en épis avec des entrées et des sorties bien identifiées. Coût : 709 000 € T.T.C. cofinancés par la Ville et CA3B, mise en service à la rentrée.



TERRE DES FLEURS RÉNOVÉ

Courant juin, Bourg Habitat lance la réhabilitation des 168 logements du groupe Terre des Fleurs. Construits entre 1972 et 1975, ces quatre bâtiments seront désamiantés et rénovés. L'isolation thermique sera refaite pour atteindre le niveau BBC* rénovation. Les portes, fenêtres, sols, faïences, sanitaires et radiateurs seront remplacés ; l'électricité et la VMC seront

renovées. Des ascenseurs seront créés et un contrôle d'accès installé à l'entrée des immeubles. En complément de la chaufferie gaz existante, une chaufferie biomasse verra le jour. Les travaux de désamiantage nécessiteront le relogement provisoire des locataires. Cet important chantier, dépassant les 11 M€, devrait s'achever fin 2019.

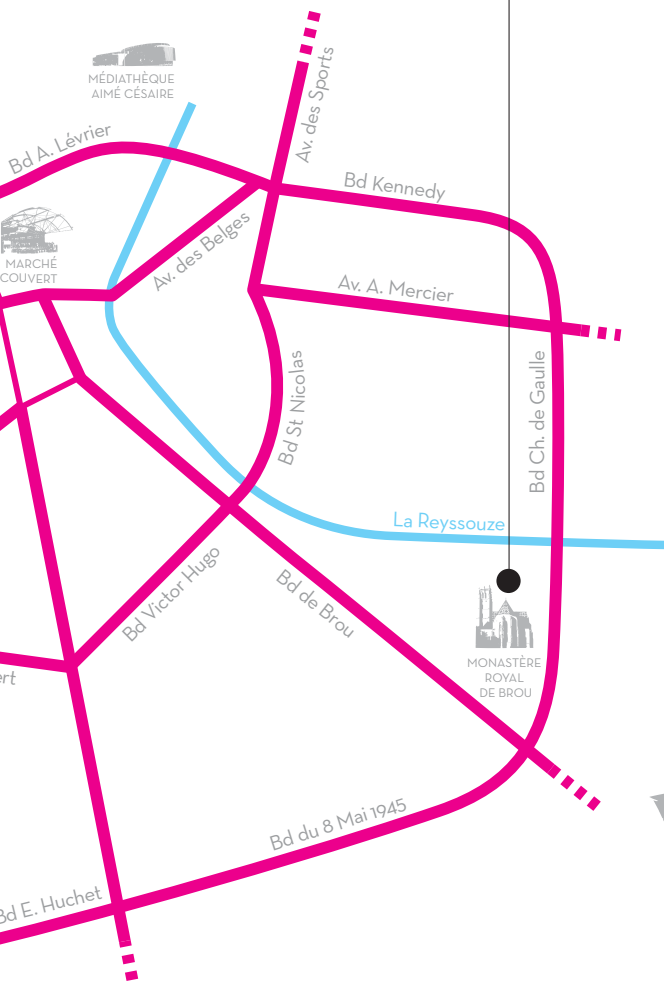
* Bâtiment basse consommation



SERGE BUATHIER

BROU POURSUIT SA CURE DE JOUVENCE

D'avril 2017 à juin 2018, le monastère royal de Brou bénéficie d'une nouvelle campagne de restauration. Ce chantier, de plus de 4 millions d'euros, sous la maîtrise d'ouvrage du Centre des monuments nationaux, n'entraînera aucune restriction d'accès au monument. Tailleurs de pierre, maîtres-verriers, charpentiers, couvreurs... se succéderont pour rendre sa magnificence au bas-côté sud de l'église. Les façades seront nettoyées, les sculptures restaurées, les vitraux déposés et astiqués. Les toitures retrouveront leurs pentes originelles et leurs tuiles vernissées. Les appartements de Marguerite d'Autriche seront restaurés et ouverts pour la première fois au public. La Ville prend en charge le volet accessibilité de ces travaux, soit la moitié du coût de l'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite et de la restauration de la salle des États.



ÉKINOX

Ecopâturage à Bouvent

Le service Espaces verts de la Ville développe l'écopâturage pour gérer les espaces publics peu utilisés ou difficiles d'accès pour l'entretien. Fin avril, le parc de loisirs de Bouvent sera, à Bourg, le premier site concerné.

13 000 m² seront mis en écopâturage dans la pente longeant le terrain de golf et sur les îles du parc de loisirs.

Dans ces espaces clos, deux moutons de Soay originaires d'Écosse, offerts par le Grand Lyon, et deux moutons d'Ouessant, donnés par le Centre psychothérapique de l'Ain, se chargeront de l'entretien de la pelouse. Une initiative respectueuse de la biodiversité, peu coûteuse et qui devrait être appréciée des promeneurs.



FOTOLIA



ARCOM DESIGN 2015 POUR BOURG HABITAT

Grand format.



250

licenciés à la
**Société d'Équitation
Bressane**

Née en 1959 et historiquement ancrée au cœur du quartier des Vennes, la Société d'Équitation Bressane gère le centre hippique de la ville. Son cheval de bataille est l'ouverture à tous les publics : écoles et centres de loisirs, classes à horaires aménagés collège et lycée, personnes en situation de handicap et cavaliers amateurs ou en voie de professionnalisation.

Bourg sera cette saison la capitale du cheval avec un jumping nouvelle version en mai et l'accueil d'un millier de cavaliers lors du plus grand rassemblement équestre européen en juillet. Coup de projecteur sur des événements, des femmes et des hommes qui font cavalier notre territoire.

Sport

TERRE DE CHEVAL

Depuis les premières courses équestres aux Vennes et la création en 1959 de la Société d'Équitation Bressane, la passion de notre ville pour le cheval ne s'est jamais démentie.

En 1887, la Société de courses signe un traité avec les autorités militaires pour occuper le terrain de manœuvre de la garnison situé aux Vennes, en échange d'une restitution de 5 % de ses recettes au bureau de bienfaisance de la Ville. Les tribunes et les pistes sont prêtes pour l'inauguration de l'hippodrome l'année suivante. La Seconde Guerre mondiale met un coup d'arrêt aux courses hippiques très renommées.

La Société de courses est pourtant bien l'ancêtre de la Société d'Équitation Bressane (SEB) qui voit le jour en 1959 sur le site des haras des Vennes. Aujourd'hui, cette association, qui fêtera bientôt ses 60 ans, gère le centre équestre des Vennes. Le club compte 250 adhérents de tous âges, une dynamique école d'équitation, un pôle compétition et organise une quarantaine de manifestations tout au long de l'année (cf. p. 11).

QUAND LE CHEVAL CRÉE L'ÉVÉNEMENT

La SEB est à l'origine du jumping de Bourg, né il



SERGE BUATHIER

y a 27 ans. Organisé par Bourg Sports Équestres, ce concours de saut d'obstacles international (CSI), classé 4 étoiles, s'est hissé au rang des plus importants de France et attire chaque année plus de 14 000 spectateurs (cf. p. 12).

Chaque fin d'été, le grand défilé d'Équid'Ain dans les rues de Bourg est également une grande fête populaire qui valorise le savoir-faire de la filière. En juillet 2017, Bourg-en-Bresse a l'honneur d'accueillir l'Équirando 2017, le plus grand rassemblement européen de tourisme équestre. Un millier de cavaliers et leurs montures convergeront vers la Bresse après avoir parcouru quelque 300 000 kilomètres cumulés de chemins et de sentiers équestres (cf. p. 12).

SERGE BUATHIER

Patrice Guillermin

La passion au triple galop

« **Le cheval, c'est l'élégance et la franchise.**

Dès l'enfance, cet animal m'a fasciné et cette passion m'a entraîné vers des aventures extraordinaires », confie Patrice Guillermin. « Nos parents nous emmenaient l'été en Camargue, j'attendais la balade à cheval comme une récompense ! À Marboz séjournèrent aussi les pur-sang du haras national d'Annecy, je les admirais ainsi que le cavalier en uniforme qui les menait. J'ai acheté Anjio, mon plus vieux cheval, en 1985 et un ami m'a appris à monter », raconte celui qui est aujourd'hui président de *L'Ain à cheval*.

De sa passion pour la Camargue lui vient l'idée folle d'organiser une feria à Marboz : c'était il y a 13 ans et elle attire chaque été plus de 15 000 « aficionados ». Aujourd'hui, il est le chef d'orchestre aux côtés du coprésident, Bernard Bout, du plus grand rassemblement européen de tourisme équestre qui aura lieu cet été à Bourg-en-Bresse (cf. p. 12).

En compagnie de Bandjio et d'Éclair de la Taranque, son plus jeune cheval, Patrice Guillermin ne se départit pas de son sourire : « À ce stade, je suis serein. Une équipe travaille sur l'événement depuis trois ans. Tous les acteurs locaux nous ont suivis : nous bénéficions d'aides financières et de l'appui logistique des services municipaux burgiens pour la parade en ville, le bivouac et le village Équirando à Bouvent. » Amoureux de son territoire, Patrice Guillermin s'enthousiasme : « L'Ain a tous les atouts pour le cheval : la plaine, la montagne, les étangs, des gîtes et une filière équestre exceptionnelle... Nous voulons donner au millier de cavaliers qui arriveront à Bourg l'envie de revenir, grâce à notre gastronomie, à notre patrimoine, tel le monastère royal de Brou et surtout aux gens d'ici... »

 **L'Ain à cheval : www.01acheval.fr**



SERGE BUATHIER

Brou sous le signe du cheval

Le 21 juillet, un millier de cavaliers se rassembleront à Brou pour l'ouverture d'Équirando. Un clin d'œil à l'histoire.

Le destin de Marguerite d'Autriche est intimement lié aux chevaux. À deux ans, elle perd sa mère d'une chute de cheval et devient héritière de la maison de Bourgogne. Excellente cavalière, Marguerite suit à la chasse son époux, le duc Philibert de Savoie. La construction de Brou, en mémoire de son défunt mari, fait appel à de nombreux chevaux pour transporter les

matériaux. En 1512, l'architecte du monument Louis Van Boghem négocie même un « cheval de fonction » pour ses voyages entre Bruxelles et Brou. L'édifice achevé, les chevaux sont utilisés pour exploiter le domaine agricole du monastère. Dès 1800, les bâtiments du couvent sont transformés en écuries pour les chevaux de l'armée napoléonienne. Mal conçues, elles seront inutilisables.

Vers 1900, les prés autour de Brou accueillent les premières courses hippiques de Bourg. Le cheval est toujours présent



HUGO MAERTENS (CONSERVÉ AU MUSÉE DE BROU)

dans les collections du musée, à l'image de la *Chasse aux cigognes* de Jan Brueghel (ci-dessus).

Source : Article *Les chevaux de Brou*, Pierre-Gilles Girault, administrateur du monastère royal de Brou.



En un regard, un geste, on se comprend. »

Isabelle Ouvrard-Houdek

Aux rênes de la SEB

La Société d'Équitation Bressane fêtera en 2019 ses 60 ans. « Avec 250 adhérents de tous âges, 50 chevaux et poneys sur le site et une dizaine de chevaux de propriétaires en pension, la SEB gère le centre équestre qui appartient à la Ville de Bourg », explique Isabelle Ouvrard, directrice du club depuis 12 ans. « Notre vocation : permettre à chacun de découvrir les sports équestres et de progresser en loisir comme en compétition. Notre école d'équitation est ouverte à partir de 4 ans et nous avons de nombreux partenariats avec les écoles, les centres de loisirs de Bourg et les deux sections à horaires aménagés avec l'Institution Saint-Pierre. La SEB a une section compétition et forme des enseignants au BP JEPS. » Sensible à la démocratisation du club, la directrice a mis en place des partenariats avec l'OMS et des projets de médiation animale pour des publics en situation de handicap.

Doté de deux manèges couverts et de deux grandes carrières, le centre équestre accueillait jusqu'à l'an dernier le jumping de Bourg qui déménage à Ainterexpo. « Le partenariat qui nous lie au jumping va perdurer, mais ce nouveau site va nous permettre de poursuivre notre activité pendant l'événement, alors que le centre était immobilisé pendant un mois jusque-là », souligne Isabelle Ouvrard. Le président du club, Linley Nigra, et sa directrice se félicitent du maintien de la SEB aux Vennes. « Nous avons de belles installations, à 5 minutes de Seillon et proches de la ville, ce qui permet aux jeunes de venir en bus. Cet ancrage aux Vennes est très ancien, les Burgiens y sont attachés ! »

 www.seb-equitation.fr



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Coraline Léger Fille de l'air

En mai 2016, le festival Br'Ain de Cirque proposait *Face cachée*, un spectacle de cirque-équestre poétique et plein d'humour de la Compagnie ÉquiNote. Sur la piste, cinq chevaux et quatre artistes – dont la trapéziste burgienne Coraline Léger qui a débuté à l'école du cirque de Bourg (ÉTAC*) – nous contaient l'histoire d'une fratrie qui explore ses peurs... pour mieux s'accomplir. Formée au Centre des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne, Coraline Léger a rejoint fin 2014 la Cie itinérante ÉquiNote. « Hormis quelques balades et cours de voltige à cheval lors de ma formation, j'avais peu d'expérience avec les chevaux. J'ai tout appris avec Vincent Welter et Sarah Dreyer, fondateurs de la compagnie », s'enthousiasme la jeune artiste.

À son arrivée, l'écurie était déjà formée pour jouer des spectacles : les chevaux n'avaient pas peur de la musique, des lumières... Par contre, il a fallu qu'ils s'habituent au trapèze. « Au départ, voir un être humain en hauteur les a effrayés. J'ai dû gagner leur confiance, m'initier à la communication non verbale... et apprendre à les longer pendant les numéros de voltige de mes collègues », précise Coraline. Une vraie complicité est née. « En un regard, un geste, on se comprend. Mais vous pouvez répéter une scène cinquante fois, vous ne savez jamais ce qu'il va se passer sur la piste, c'est le cheval qui décide. Un jour, il est merveilleux, un autre, il ne veut pas. C'est à nous de nous adapter. » Jusqu'à fin avril, ÉquiNote poursuit sa résidence de création au Haras national d'Hennebont en Bretagne avant de repartir sur les routes...

*École des techniques et arts du cirque de Bourg-en-Bresse et des Pays de l'Ain



Le cheval dans l'Ain, c'est...

500
élevages

200
emplois

Plus de
7 000
licenciés

Équirando 2017**Bourg en selle !**

Les 21, 22 et 23 juillet, Bourg-en-Bresse monte sur ses grands chevaux pour accueillir Équirando, le plus important rassemblement européen de tourisme équestre.

L'aventure a commencé il y a trois ans. Une équipe s'est formée autour de Bernard Bout et de Patrice Guillermin, les deux coprésidents de l'Équirando 2017, pour défendre la candidature de Bourg. Aujourd'hui, le comité d'organisation a déjà enregistré plus de 500 inscriptions de cavaliers venant de toutes les régions de France, de Belgique, d'Italie, d'Espagne ou du Maroc. En fin de compte, un millier de cavaliers galoperont vers Bourg-en-Bresse

sur les sentiers du département, balisés en lien avec plusieurs Instituts médico-éducatifs de la région. « Nous avons souhaité les associer, ce qui donne une autre dimension à cette aventure. Tous les cavaliers participeront également, sur le montant de leur inscription, au financement de deux associations caritatives et de jeunes Lyonnais seront aux côtés des bénévoles pour l'accueil des cavaliers pendant l'événement. Nous avons noué un fort partenariat avec les collectivités locales, la Ville, la communauté d'agglomération, le Département, et avec de nombreux acteurs locaux, l'Office de tourisme, le monastère



COTE YONNE

royal de Brou, le réseau Étik'table... Une mobilisation formidable ! », souligne Bernard Bout.

JUMPING 2017**AINTEREXPO, NOUVEL ELDORADO**

Du 18 au 21 mai, la 27^e édition du jumping CSI** de Bourg-en-Bresse foulera pour la première fois les pistes d'Ainterexpo. Venez voir les meilleurs cavaliers internationaux, c'est gratuit !** En 1991, au lendemain d'un Championnat d'Europe junior très réussi a germé l'idée d'organiser en terre burgienne un concours d'équitation international. Ainsi est né le jumping de Bourg. Depuis le succès ne s'est jamais démenti. Mieux, avec l'obtention en

2007 d'une quatrième étoile, le concours international de saut d'obstacles de Bourg est entré dans une nouvelle dimension.

« Le centre hippique des Vennes devenait trop petit pour poursuivre le développement de cette manifestation. En lien avec les collectivités partenaires, une réflexion a été menée pour aboutir au déménagement du jumping à Ainterexpo », souligne Alain Landais, président de Bourg Sports Équestres. Du 18 au 21 mai 2017, le jumping s'installera dans ses nouveaux quartiers. Deux carrières, l'une démontable et l'autre définitive, accueilleront deux compétitions menées de concert, le CSI**** et le CSI**. Deux des trois halls d'Ainterexpo seront dédiés à l'événement. Avec en bonus, un parking de 800 places pour le public et un espace plus fonctionnel pour les paddocks des concurrents.

« L'âme du concours burgien sera préservée : les tentes partenaires resteront autour de la piste et les spectateurs tout près des chevaux », précise Alain Landais. « Il y aura davantage de places dans les tribunes pour voir s'affronter les meilleurs cavaliers mondiaux. » Soucieux d'ouvrir la manifestation au plus grand nombre, les organisateurs ont osé la gratuité d'entrée pendant toute la durée des épreuves, une première !



SERGE BUATHIER



SERGE BUATHIER

Couleurs d'amour, version 2017

Et de 3 ! Cet été, ce sont trois monuments bourgiens qui seront illuminés à l'occasion des soirées estivales **Couleurs d'amour** !

Après le monastère royal de Brou et le théâtre, le show se



SERGE BUATHIER

poursuivra à l'Hôtel de Ville les jeudis, vendredis et samedis soir du 23 juin au 23 septembre. Nul doute que **Couleurs d'amour** continuera sa montée en puissance et passera le cap des 75 000 visiteurs de 2016.

Aménagement d'Alsace-Lorraine

TOP DÉPART CET AUTOMNE

Le chantier de réaménagement de l'avenue Alsace-Lorraine sera lancé en septembre 2017.

Objectif : une avenue relookée dès l'automne 2018 dont vous découvrirez les esquisses dans votre *C'est à Bourg* de septembre prochain. En concertation avec les habitants, les grands principes d'aménagement ont été définis : le maintien de la circulation automobile à double sens tout en ralentissant le trafic, une large place redonnée aux piétons, aux cyclistes, aux plantations et aux terrasses pour créer une ambiance propice au shopping et à la flânerie, l'ouverture du square Lalande sur l'avenue, l'ajustement du stationnement aux différents usages et le réaménagement de l'entrée de la médiathèque Camus et de l'Office de tourisme.

Dans une première phase, les travaux de réseaux se dérouleront de septembre à décembre 2017 de l'Hôtel de Ville à l'Office de tourisme. Les automobilistes n'emprunteront l'avenue Alsace-Lorraine que dans le sens descendant (déviations prévues en sens montant). Sur la 2^e phase du chantier, de janvier à août 2018, les travaux de réseaux se poursuivront sur le haut de l'avenue, de l'Office de tourisme au square Joubert, parallèlement aux travaux d'aménagement de la voirie sur toute l'avenue. Tout au long du chantier, les commerçants, riverains et usagers seront tenus informés de l'avancée des travaux.

 www.bourgenbresse.fr

200 portraits de femmes

ont été réalisés le 8 mars dernier lors de la **Journée des Droits des femmes**. Elles apparaîtront dans le spectacle **Couleurs d'amour** projeté sur les façades de l'Hôtel de Ville et de l'hôtel de Bohan.



LAURENT DIENNET



SERGE BUATHIER

Camus se refait une beauté

Le centre Albert Camus, qui accueille la bibliothèque et l'Office de tourisme, va être restructuré. Préalablement au lancement du chantier, la bibliothèque Camus sera déménagée et fermée à partir du samedi 24 juin au soir. Les travaux, conduits en cohérence avec le réaménagement de l'avenue Alsace-Lorraine, débiteront cet automne pour un an. Au programme : la création de deux entrées distinctes, la restauration de la façade, la rénovation des espaces intérieurs vieux de 40 ans et leur mise en accessibilité avec des ascenseurs. Pour finir, une médiathèque moderne et tournée vers le numérique verra le jour. L'Office de tourisme sera lui agrandi et doté de plus de vitrines sur l'avenue. Cette rénovation, d'un montant de 1,2 M€ et pilotée par la Ville et CA3B, sera livrée début 2019.

JOURNÉE DE L'EUROPE

Mardi 9 mai, l'esplanade de la Comédie sera à l'heure européenne !

Le Village de l'Europe proposera de 10 h à 15 h des ateliers ludiques et éducatifs pour les scolaires et le grand public (repli à la salle des fêtes en cas de pluie).

À partir de 11 h, chorale d'élèves et lâcher de ballons. L'Hôtel de Ville accueillera également du 9 au 16 mai une exposition sur le Traité de Rome.



SERGE BUATHIER

Plan d'eau de Carré d'eau

La « drague » du centre nautique Carré d'eau, qui fut jusqu'à la fin des années 50 la première piscine de Bourg, est en cours d'aménagement par la Communauté d'agglomération. L'idée est de redonner un aspect naturel à ce bassin, qui restera interdit à la baignade, par un cheminement piéton permettant d'accéder à un ponton d'observation. Des roseaux viendront améliorer la qualité de l'eau, les berges seront reprofilées pour lutter contre les ragondins, des plantations compléteront l'aménagement qui s'achèvera avant l'été.

Mutuelle municipale



Les Burgiens peuvent bénéficier d'une mutuelle communale mise en place par la Ville, associée à ADREÀ. La Ville organise des réunions d'information en mairie jeudi 29 juin et mardi 4 juillet à 18 h 30.

+ Maison sociale : 04 74 45 35 35

70 Burgiens

ont bénéficié l'été dernier du plan de prévention canicule.

Il sera reconduit du 1^{er} juin au 31 août 2017, période pendant laquelle une alerte peut être déclenchée si la météo le nécessite. La Ville de Bourg met en place ce dispositif de veille et d'alerte destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux personnes adultes en situation de handicap.

+ Inscriptions auprès du service des Aînés et des Personnes handicapées : 04 74 42 45 70



PHOVOIR

ÉLECTIONS

Les électeurs sont attendus aux urnes pour les présidentielles les dimanche 23 avril et 7 mai 2017 et pour les législatives les dimanche 11 et 18 juin. Pour ces deux scrutins, les 19 bureaux de vote burgiens seront ouverts de 8 h à 19 h.





SERGE BUATHIER

La question : La démoustication existe-t-elle toujours ?



La réponse :

Oui, comme chaque année, des agents de l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EIRAD) recherchent et traitent les points d'eau des zones naturelles de la commune. Ils interviennent gratuitement au domicile des particuliers qui en font la demande à la mairie. Munis d'une carte professionnelle, ils font aussi du porte-à-porte pour informer les Burgiens sur les mesures à prendre. Depuis 2015, la présence du moustique tigre, vecteur de maladies et très agressif, est avérée à Bourg. Il prolifère surtout en ville, dans de petites réserves d'eau (coupelles...).

+ Renseignements/signalements : EIRAD 04 79 54 21 58 - www.signalement-moustique.fr
Service Hygiène et Santé publique de la Ville : 04 74 42 45 50

CAP SUR BOUVENT !

Top départ de la saison estivale au parc de loisirs de Bouvent le samedi 13 mai. L'accès sera payant jusqu'au samedi 2 septembre avec une baignade surveillée de 10 h à 19 h du 1^{er} juin au dimanche 3 septembre (en mai, la baignade sera surveillée de 13 h à 19 h en semaine et de 10 h à 19 h les samedis-dimanches).

Les habitants peuvent se procurer la carte d'abonnement gratuite « Burgiens » (3 € par carte pour les frais d'élaboration) qui leur offre un accès gratuit à Bouvent pour toute la saison. Cette carte est délivrée du 2 mai au 31 août 2017 de préférence dans les mairies annexes (Maison de quartier des Vennes et Pôle Amédée Mercier) mais aussi à l'Hôtel de Ville, aux personnes domiciliées à Bourg quel que soit leur âge, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité ou du livret de famille et d'une photo de chaque personne de la famille. Les Burgiens ayant conservé leurs cartes 2016 peuvent les rapporter avec les justificatifs demandés : une pastille 2017 sera apposée sur l'ancienne carte moyennant un coût de 3 € par carte.

+ www.bourgenbresse.fr

Fête de l'été

Les associations burgiennes sont invitées à participer samedi 8 juillet à la Fête de l'été, top départ de Bour'ken Scène(s). Vous avez des idées ? Remplissez avant le vendredi 26 mai le formulaire téléchargeable sur le site Internet ou disponible en mairie.

+ Service Relations extérieures de la Ville : 04 74 45 72 03
www.bourgenbresse.fr



SERGE BUATHIER



33.H0725-CARTE POSTALE DE 1910 - ARCHIVES MUNICIPALES, FOND'S PIERRE-CLÉMENT

LA SAGA DU KIOSQUE

Plus ancien parc public de la ville, exemple typique de jardin à la française, le square des Quinconces est connu pour son kiosque romantique qui accueille chaque été *Les Jeudis du kiosque*.

Le cèdre de la Libération

En 1944, le pépiniériste Émile Mainaud plante, entre le monument aux morts et le square des Quinconces, un cèdre de l'Atlas pour commémorer la Libération de Bourg*.

* le 4 septembre 1944, la ville a été libérée après 684 jours d'occupation allemande.

Tout l'été, *Les Jeudis du kiosque* invitent à un voyage musical festif. « En 2016, nous avons enregistré plus de 1 800 personnes à chaque concert, un record ! », s'enthousiasme le service actions culturelles de la Ville qui orchestre ces rendez-vous très prisés. À l'ombre des platanes centenaires, chaises et transats sont pris d'assaut par les mélomanes. Les nappes à carreaux... fleurissent pour un apéro ou un pique-nique en musique. Un succès qui ne date pas d'aujourd'hui. Construit en 1887 sur les plans de l'architecte départemental Tony Ferret, le kiosque à musique des Quinconces a, jusqu'en 1919, été régulièrement utilisé par le 23^e RI, bataillon avec musique. *Le Courrier de l'Ain* annonce dans son édition du 10 juin 1893 : « Musique du 23^e de ligne, promenade du Quinconce de 8 h 30 à 9 h 30. Programme : Reynaud, Verdi, Benoist, Lecocq... » et relate le 15 juillet 1893 « Entre cinq et six heures,

la musique militaire a donné un concert au Quinconce. M. Modat, chef de musique avait eu l'idée d'arranger une fantaisie sur des airs bressans [...] Le morceau a été bissé et applaudi frénétiquement. » Au xx^e siècle, de 1960 à 1990, l'Harmonie de la Ville de Bourg et la Renaissance se relayent pour donner des concerts les vendredis et les samedis soir. Les 30 et 31 mai 1992, sous l'impulsion du ministère de la Culture et à l'initiative de l'ensemble Maurice Calvet, l'événement *Kiosque en fête* est organisé. « Nous voulions faire revivre le kiosque de Bourg, alors peu utilisé : des ensembles musicaux et des chorales locales se sont succédé tout le week-end au kiosque. Je me souviens avoir joué en costumes d'époque... »,



Le kiosque à musique fêtera cette année ses 130 ans. »

se remémore Claude Calvet. Si ce rendez-vous a perduré à l'échelon national, à Bourg, il n'a pas été renouvelé. Le kiosque est resté silencieux jusqu'en 2003, année de sa renaissance avec *Musikiosque*, une série de concerts estivaux gratuits programmée par la Ville. À l'affiche de cette première édition, cinq prestations d'associations locales. Depuis, la musique n'a plus quitté le kiosque et ce rendez-vous estival devenu en 2005 *Les Jeudis du kiosque* s'est étoffé et diversifié.

UN SQUARE POUR ÉCRIN

Le square des Quinconces n'a pas toujours existé. Au ^{xvi}^e siècle, Bourg est enserré dans ses murailles. À l'ouest, la ville s'arrête à la Porte « Ténrière » ou Porte de Lyon (actuelle place Joubert). En 1569, Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, redoutant une invasion française, fait construire une citadelle entre la Charité, la gare et le boulevard Maréchal Leclerc. Cette place forte avec magasins, casernes, écuries... abrite un millier d'habitants entre 1590 et 1599. Pour divertir la garnison, un mail arboré est aménagé, entre la place Joubert et la Citadelle. Les soldats s'y exerçaient à un jeu d'adresse voisin du croquet, le mail.

La démolition de la citadelle, débutée en 1611, entraîne le dépérissement du mail, mais permet, grâce aux apports de terre issus de cette déconstruction, de créer le jardin du Quinconce. Si les premiers arbres sont plantés en 1642, l'aménagement moderne du parc à la française est conduit en plusieurs étapes. Le 5 novembre 1716, le Conseil municipal décide de créer un « quinconce » ou promenoir. Le 14 mai 1883, à l'entrée de la promenade, la statue d'Edgar Quinet est inaugurée (cf. ci-contre). Trois ans plus tard, le maire Joseph-Marie Melin est autorisé par le préfet à construire un kiosque à musique. En mai 1887, le conseil vote un crédit de quatorze mille francs pour son édification. Cette même année, ce kiosque octogonal signé Tony Ferret est inauguré. En 1941, le Conseil municipal décide la suppression de la promenade : 200 arbres sont abattus. Sur une partie de l'espace laissé vacant, le jardin pour enfants Émile Pélicand, est aménagé à proximité de l'ancienne maternité fondée par ce médecin burgien. Tout près, un bas-relief est dédié à Edgar Quinet (cf. ci-contre). Œuvre de Marcel Mayer, ce monument a été édifié en 1970. Plus vaste parc du centre-ville, le square des Quinconces est agencé dans le pur style des jardins à la française (arbustes taillés, allées rectilignes, parterres de fleurs symétriques formant des motifs). Il compte des arbres aux essences variées : tilleuls, hêtres, marronniers, angélique du Japon, ginkgo biloba... Sans oublier trois platanes plus que centenaires reconnaissables à leur tronc en forme de pied d'éléphant de trois mètres de circonférence ; un hêtre pleureur planté au début du ^{xx}^e siècle dont la magnifique feuillaison coiffe le mémorial en forme de proue élevé à la mémoire des morts des guerres coloniales d'Afrique du Nord...

Sources : Archives municipales ; Bourg de a à z – Maurice Brocard, éditions La Tour Gile, 2000 ; Pré-inventaire Richesses touristiques et archéologiques de la Ville de Bourg-en-Bresse, Les Amis du vieux Bourg, 2003.

 de photos sur www.bourgenbresse.fr

33F10B49 - CARTE POSTALE DE 1909 - ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT



Quinet, un homme libre

Historien, écrivain, philosophe et homme politique, Edgar Quinet naît à Bourg le 17 février 1803 dans l'hôtel de Varenne de Fenille (actuelle Institution Saint-Pierre). Issu d'une vieille famille de la bourgeoisie bressane, il passe son enfance entre Bourg et Certines où les siens possèdent un domaine. En hommage à cet ardent défenseur des libertés, une statue en bronze, réalisée par Aimé Millet est inaugurée le 14 mai 1883 au Quinconce. Pour permettre l'édification du monument aux morts, elle est transférée en 1925 place Edgar Quinet avant d'être fondue par les Allemands en 1943.

Quiz

1 – En quelle année a été construit le kiosque à musique des Quinconces ?

- a ■ 1887
- b ■ 1910

2 – À quel architecte devons-nous ce kiosque ?

- a ■ Tony Ferret
- b ■ Auguste Royer

Réponses : 1a - 2b

Devoir de mémoire

En bordure du jardin des Quinconces, là où depuis 1883 s'élevait la statue d'Edgar Quinet, le monument aux morts est construit en 1925. Œuvre de l'architecte Royer et du sculpteur burgien Muscat, ce grand arc enferme en son centre une allégorie de la victoire et de la paix. De part et d'autre, deux murs comportent les listes des soldats tombés au champ d'honneur en 1914-1918 et en 1939-1945.

33F10B09 - CARTE POSTALE DE 1960 - ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT



Une page blanche pour informer les Burgiens que les grands projets de la Ville ne sont même plus débattus dans le peu de conseils municipaux qui subsistent, et pour le dénoncer !...

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, président, Laurence PERRIN-DUFOUR, Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARECHAL, Georges RAVAT, Éric DUCLOS
bourgoxygene@gmail.com

Cette Europe qui nous bassine... jusqu'à Bourg !

Deux directives européennes nous imposent de limiter les rejets d'eaux usées par temps de pluie dans la Reyssouze. Voilà comment des personnes que l'on a jamais vues, ni élues sans doute, nous contraignent à trouver 6 550 000 € HT pour construire, en temps de crise, un bassin d'orage. Si le bassin déborde 50 fois de trop par an pour ces experts, la coupe est pleine pour les contribuables, car pour anticiper cette dépense la municipalité avait augmenté la taxe d'assainissement de 8 % sur votre facture d'eau entre 2015 et 2016. Le niveau des rejets va baisser certes mais pas cette augmentation exceptionnelle vous pouvez en être sûr ! Comment ne pas faire le rapprochement avec le point 8 voté en conseil municipal : l'aide au paiement de la facture d'eau ! Ah cette Europe qui vient dans nos villes et villages normer vos chasses d'eau, le débit de votre pommeau de

douche et les débordements dans la Reyssouze... une dernière histoire d'eau qui va finir par laisser le contribuable à sec, un comble !

Buisson Jérôme, conseiller municipal pour le groupe Front National et rassemblement Bleu Marine

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
 04 74 45 71 99
mairie@bourg-en-bresse.fr
www.bourg-en-bresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
 - l'accueil,
 - le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, opérations funéraires, élections),
 - le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourg-en-bresse.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourg-en-bresse.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - mardi et jeudi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30

Centre social Terre en Couleurs

Quartier Terre des Fleurs
 6, rue des Lilas - 04 74 21 17 17
 Ouverture au public :
 - mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30



La mairie à votre écoute...
 sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
 Laissez vos messages
 sur le répondeur.



SERGE BUATHIER

CLASSE « THÉÂTRE » DU CONSERVATOIRE

SERGE BUATHIER



À FLEURET MOUCHETÉ

JEAN-JACQUES PAUGET



SEMI-MARATHON

SERGE BUATHIER



LES WAMPAS À LA TANNERIE

SERGE BUATHIER



BAL DE PRINTEMPS

Connaissez-vous une meilleure façon de faire plaisir à coup sûr ?



Anniversaire

Fête des Mères

Départ en retraite

Mariage

Naissance

J'ai acheté les chèques cadeaux des
commerçants du centre-ville
de Bourg-en-Bresse !

*Simples et efficaces, ils sont utilisables
dans plus de 140 commerces !*

*faites comme moi, commandez-les sur :
www.centrecommercesbourg.fr*

*Chefs d'entreprises,
Récompensez vos salariés en profitant d'exonérations
de charges sociales.*